

TOUJOURS PLUS POUR NOS ENFANTS !

Le 12 juillet 2018, la communauté de communes a voté l'acquisition de deux nouvelles compétences liées à l'enfance-jeunesse : le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et la ludothèque pour le 1^{er} janvier 2019.

COMPÉTENCE 1 : LUDOTHÈQUE

› Qu'est ce qu'une ludothèque ?

La ludothèque a pour objectif de favoriser le développement de l'individu par la pratique du jeu. Elle a un rôle éducatif, social et culturel.

Elle propose des espaces ludiques (mise à disposition de jeux, jouets...) et des animations autour du jeu.

Elle se déplace à la demande pour animer des ateliers, des temps forts, des manifestations, des formations ou pour redynamiser un espace.



› Qu'est-ce qu'elle apporte ?

La Ludothèque est un lieu d'éveil et d'apprentissage pour les petits et les grands. C'est aussi un lieu :

- De convivialité et d'échanges autour du

jeu ;

- D'activités ludiques et de découverte pour toutes les tranches d'âge ;
- De sensibilisation aux nouveaux jeux et d'éveil à la pratique familiale du jeu ;
- De vie sociale et culturelle.

› Cela se passera comment ?

Le projet est en cours de construction entre la communauté de communes et le Centre socioculturel Le Palabre (porteur de l'action).

Sont envisagés trois types d'interventions :

- Des accueils intra-muros dans les salles de la ludothèque (pour les familles, crèches, écoles élémentaires et maternelles, RAM, ALSH)
- Des itinérances construites avec des partenaires : écoles, EHPAD*1, RAM*2, crèches et ALSH*3
- Des actions tout public : animations ponctuelles ou avec un événementiel dans les communes qui le souhaitent.

COMPÉTENCE 2 : LAEP

› Et un LAEP, c'est quoi ?

C'est un lieu d'accueil pour les parents et enfants, agréé par la CAF, anonyme et gratuit.

Il a pour objectif la socialisation du jeune enfant de moins de 5 ans en présence de deux accueillantes. C'est un espace d'accueil adapté où les enfants peuvent expérimenter et rencontrer d'autres enfants en présence d'un adulte, en toute sécurité affective.

› Et qu'est-ce qu'il apporte ?

Pour l'enfant :

L'enfant apprend et comprend la vie et les règles de la collectivité, il partage des moments de jeu et de vie quotidienne avec d'autres enfants et d'autres adultes et il expérimente la séparation symbolique avec son parent dans un cadre sécurisant.

Pour l'adulte :

Il peut rencontrer d'autres parents, évoquer des sujets de la vie quotidienne et expérimenter la collectivité avec son enfant.

Cela se passera comment ?

Il y aura quatre accueils par semaine :

- Les deux accueils historiques à Combegayre, seront maintenus (siège social du Centre socioculturel ASA : porteur du projet).
 - Un accueil sur le Centre Social Au fil de l'eau à Pont d'Aubenas sera reprogrammé dès la fin des travaux des bâtiments du centre social.
 - Un accueil sera créé sur Lachapelle-sous-Aubenas dans l'espace petite-enfance, de la salle du RAM du Mont-Vinobre dont la communauté de communes a la gestion.
- Des bilans réguliers permettront d'adapter l'offre en fonction du besoin.

Pourquoi ces prises de compétences ?

L'élargissement de la prise de compétence permettra à la communauté de communes d'assurer une réelle coordination entre les différentes structures « petite

enfance » (passerelles, projets communs, amélioration de la qualité de l'offre...). Ce sera l'occasion de redéployer et développer les actions à l'échelle de l'intercommunalité pour offrir l'accès à ces services à tous les habitants.

Elle assurera ainsi la promotion et la communication au grand public sur la compétence petite enfance.



Plus d'infos sur la prise de compétence :

Ludothèque Le Palabre

04 75 35 28 73

ludotheque.csc@gmail.com

Centre Socio Culturel ASA

04 75 93 85 81

centresocial-asa@orange.fr

*1 EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Sépendantes

*2 RAM : Relais d'Assistant Maternel

*3 ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (itinérant)